

Paris ⁽¹⁾	1 VERSEMENT ⁽¹⁾	3 VERSEMENTS ⁽²⁾	6 VERSEMENTS ⁽³⁾
ANNÉE 1 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM • FORMULATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE	9 700	3 400	1 780
ANNÉE 2 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM • FORMULATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE	9 700	3 400	1 780
ANNÉE 3 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM • FORMULATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE COSMÉTIQUE	9 700	3 400	1 780
ANNÉE 4 • MASTÈRE 1 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	9 700	3 400	1 780
ANNÉE 5 • MASTÈRE 2 EN ALTERNANCE • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	12 000	4 200	2 200
ANNÉE 4 • MASTÈRE 1 EN E-LEARNING & ALTERNANCE • MARKETING DES PARFUMS & PRODUITS COSMÉTIQUES	10 000	3 500	1 830
ANNÉE 5 • MASTÈRE 2 EN E-LEARNING & ALTERNANCE • MARKETING DES PARFUMS & PRODUITS COSMÉTIQUES	10 000	3 500	1 830
ANNÉE 4 • MASTÈRE 1 • MASTER CREATION & MANAGEMENT FOR THE PERFUM INDUSTRY	11 000	3 850	2 020
ANNÉE 5 • MASTÈRE 2 • MASTER CREATION & MANAGEMENT FOR THE PERFUM INDUSTRY	11 000	3 850	2 020

Grasse ⁽¹⁾	1 VERSEMENT ⁽¹⁾	3 VERSEMENTS ⁽²⁾	6 VERSEMENTS ⁽³⁾
ANNÉE 1 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	8 800	3 080	1 610
ANNÉE 2 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	8 800	3 080	1 610
ANNÉE 3 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	8 800	3 080	1 610
ANNÉE 4 • MASTÈRE 1 • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	8 800	3 080	1 610
ANNÉE 5 • MASTÈRE 2 EN ALTERNANCE • CRÉATION & MANAGEMENT POUR L'INDUSTRIE DU PARFUM	12 000	4 200	2 200

Frais de dossier formation initiale⁽⁴⁾	500 €	Frais de dossier formation en alternance⁽⁴⁾	200 €
Kit olfaction	Ce kit comprenant une malette, une paire de lunettes de protection, des mouillettes et une blouse au logo de l'École Supérieure du Parfum & de la Cosmétique est inclus dans les frais de scolarité.		
Pack technique	Ce kit permet l'accès aux outils informatiques est inclus dans les frais de scolarité.		
Luxury Careers	L'adhésion à la plateforme d'insertion professionnelle Luxury Careers est incluse dans les frais de scolarité pour l'inscription en première année.		

⁽¹⁾ Frais de scolarité 2026/27 pour une seule échéance de règlement le 15/07. Les frais de scolarité sont revus annuellement.
⁽²⁾ Frais de scolarité 2026/27 pour un règlement en 3 échéances équivalentes les 15/07, 15/09 et 15/11.
⁽³⁾ Frais de scolarité 2026/27 pour un règlement en 6 échéances équivalentes les 15/07, 15/09, 15/10, 15/11, 15/12, 15/01.
⁽⁴⁾ Les frais de dossier sont dus une seule fois lors de l'inscription initiale à l'école.